RCS : BOURG EN BRESSE
Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00160
Numéro SIREN : 789 555 265
Nom ou dénomination : ABC PLASTURGIE

Ce dépôt a été enregistré le 14/12/2022 sous le numéro de dépôt 16361

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/06/2022 12			Exercice N-1 30/06/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	3 077	2 265	812	1 471	659-	44.8
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	301 000		301 000	301 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	304 077	2 265	301 812	302 471	659-	0.2
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	75 487		75 487	146 407	70 920-	48.4
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	682 922		682 922	238 215	444 707	186.6
	Charges constatées d'avance (3)	1 099		1 099	1 078	21	1.9
	Total III	759 507		759 507	385 700	373 808	96.9
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 063 584	2 265	1 061 319	688 171	373 149	54.2

Certifié Conforme à l'original

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/06/2022 12	Exercice N-1 30/06/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000)	10 000	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	260 467	260 467		
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	272 602	111 012	161 591	145.5
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	422 935	191 591	231 345	120.7
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	967 005	574 069	392 935	68.4
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	83 236	1 047	82 189	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 096	2 749	1 347	49.0
	Dettes fiscales et sociales	6 983	110 306	103 323-	93.6
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	94 315	114 101	19 787-	17.3
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 061 319	688 171	373 149	54.2
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	94 315	114 101		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/06/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	107 160		107 160	107 160		
Chiffre d'affaires NET	107 160		107 160	107 160		
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 800	1 800		
Autres produits			2	105	103-	97.9
Total des Produits d'exploitation (I)			108 962	109 065	103-	0.0
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			20 420	16 775	3 645	21.7
Impôts, taxes et versements assimilés			1 024	1 321	296-	22.4
Salaires et traitements			70 800	70 800		
Charges sociales			29 349	28 838	511	1.7
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			659	506	153	30.2
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			76	5	71	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			122 329	118 245	4 084	3.4
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			13 366-	9 179-	4 187-	45.6
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2022 12	Exercice N-1 30/06/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	435 000	200 000	235 000	117.5
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	209		209	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	435 209	200 000	235 209	117.6
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	435 209	200 000	235 209	117.6
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	421 842	190 821	231 022	121.0
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 093-	770-	323-	41.9
Total des produits (I+III+V+VII)	544 171	309 065	235 106	76.0
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	121 236	117 475	3 761	3.2
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	422 935	191 591	231 345	120.7

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	x
Permanence ou changement de méthodes	x
Informations générales complémentaires	x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	x
Etat des amortissements	x
Composition du capital social	x
Titres immobilisés	x
Charges à payer	x
Charges et produits constatés d'avance	x

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Liste des filiales et participations	x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

- Immobilisations

La valeur des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des immobilisations dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens d'après la méthode prospective dite simplifiée. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables anciennes ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.

En application des mesures de tolérance, il a été opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des immobilisations calculé sur la durée normale d'utilisation des biens, soit sur le mode linéaire, soit sur le mode dégressif.

- Immobilisations Financières

La valeur des éléments de l'actif financier immobilisé correspond à la valeur d'entrée des titres de participation dans le patrimoine de la société.

Les titres de participation sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur vénale à la date de clôture.

- Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

- Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

- Eléments exceptionnels

Les éléments des activités ordinaires, même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, ont été laissés en résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

-Impôt sur les bénéfices - Intégration fiscale

La société ABC Plasturgie est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe ABC Plasturgie. Elle agit en tant que tête de groupe

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	777		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 300		
TOTAL	3 077		
Autres participations	301 000		
TOTAL	301 000		
TOTAL GENERAL	304 077		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			777	777
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 300	2 300
TOTAL			3 077	3 077
Autres participations			301 000	301 000
TOTAL			301 000	301 000
TOTAL GENERAL			304 077	304 077

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	254	259		513
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 352	400		1 752
TOTAL	1 606	659		2 265
TOTAL GENERAL	1 606	659		2 265

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	259				
Matériel de bureau informatique mobilier	400				
TOTAL	659				
TOTAL GENERAL	659				

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	1.0000	10 000			10 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 696
Dettes fiscales et sociales	322
Total	4 018

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 099
Total	1 099

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

ABC PLASTORGIE
01250 SIMANDRE SUR SURAN

Société **A. Renseignements détaillés**	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- SARL INPLAST	130 000	1 081 900	100.00	300 000	300 000			2 023 470	388 970		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SCI ABC IMMO	5 000	68 197	20.00	1 000	1 000			50 000	19 838		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

ABC PLASTURGIE
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 Euros
Siège social : 91 chemin sur Roche - 01250 SIMANDRE-SUR-SURAN
789 555 265 RCS BOURG EN BRESSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 9 DECEMBRE 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élevant à 422 935 Euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	422 935 Euros
A titre de dividendes	30 000 Euros
soit 3 Euros brut par action	----------
Le solde	392 935 Euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 665 537 Euros.

Le compte "autres réserves" s'élève toujours à la somme de 260 467 Euros.

Le dividende serait mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 Euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 Euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève la totalité des dividendes mis en distribution soit 30 000 Euros.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2019 : 50 000 Euros, soit 5 Euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000 Euros

Exercice clos le 30 juin 2020 : Néant

Exercice clos le 30 juin 2021 : 30 000 Euros, soit 3 Euros par titres

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 9 décembre 2022

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE PAR
10 000 *VOIX AYANT VOTE POUR,* 0 *VOIX AYANT VOTE CONTRE* 0 *VOIX S'ETANT ABSTENUES*

Certifié conforme
Le Président
Signature du Président



BERNARD AMATE

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS

27/29 Avenue de Saint Mandé
75012 PARIS
Téléphone : 01.55.28.92.62
Télécopieur : 01.47.00.82.88

ABC PLASTURGIE

SAS au capital de 10.000 Euros
RCS 789 555 265 BOURG EN BRESSE

Siège social :
91, Chemin sur Roche
01250 SIMANDRE-SUR-SURAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 Juin 2022

BERNARD AMATE

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS

ABC PLASTURGIE

SAS au capital de 10.000 Euros
RCS 789 555 265 BOURG EN BRESSE

Siège social :
91, Chemin sur Roche
01250 SIMANDRE-SUR-SURAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 Juin 2022

Mesdames, Messieurs les Associés

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS ABC PLASTURGIE relatifs à l'exercice clos le 30/06/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, notamment pour ce qui concerne les titres de participation, conformément aux règles de leur évaluation telles que portées dans l'Annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérés comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la

capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS le 24 Novembre 2022

Le Commissaire aux comptes
Bernard AMATE

ABC PLASTURGIE

91 CHEMIN SOUS ROCHE

01250 SIMANDRE SUR SURAN

COMPTES ANNUELS

JLPEC
45 AVENUE DU BAC

94210 LA VARENNE ST HILAIRE
01.48.83.50.58

ABC PLASTURGIE
01250 SIMANDRE SUR SURAN

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/06/2022 12			Exercice N-1 30/06/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	3 077	2 265	812	1 471	659-	44.80-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	301 000		301 000	301 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	304 077	2 265	301 812	302 471	659-	0.22-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	75 487		75 487	146 407	70 920-	48.44-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	682 922		682 922	238 215	444 707	186.68
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	1 099		1 099	1 078	21	1.92
	Total III	759 507		759 507	385 700	373 808	96.92
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 063 584	2 265	1 061 319	688 171	373 149	54.22

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

ABC PLASTURGIE
01250 SIMANDRE SUR SURAN

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/06/2022 12	Exercice N-1 30/06/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000)	10 000	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	260 467	260 467		
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	272 602	111 012	161 591	145.56
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	422 935	191 591	231 345	120.75
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	967 005	574 069	392 935	68.45
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	83 236	1 047	82 189	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 096	2 749	1 347	49.02
	Dettes fiscales et sociales	6 983	110 306	103 323-	93.67-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	94 315	114 101	19 787-	17.34-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 061 319	688 171	373 149	54.22
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	94 315	114 101		

ABC PLASTURGIE
01250 SIMANDRE SUR SURAN

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/06/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	107 160		107 160	107 160		
Chiffre d'affaires NET	107 160		107 160	107 160		
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 800	1 800		
Autres produits			2	105	103-	97.98-
Total des Produits d'exploitation (I)			108 962	109 065	103-	0.09-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			20 420	16 775	3 645	21.73
Impôts, taxes et versements assimilés			1 024	1 321	296-	22.44-
Salaires et traitements			70 800	70 800		
Charges sociales			29 349	28 838	511	1.77
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			659	506	153	30.21
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			76	5	71	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			122 329	118 245	4 084	3.45
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			13 366-	9 179-	4 187-	45.61-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

ABC PLASTURGIE
01250 SIMANDRE SUR SURAN

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2022 12	Exercice N-1 30/06/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	435 000	200 000	235 000	117.50
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	209		209	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	435 209	200 000	235 209	117.60
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	435 209	200 000	235 209	117.60
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	421 842	190 821	231 022	121.07
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 093-	770-	323-	41.95-
Total des produits (I+III+V+VII)	544 171	309 065	235 106	76.07
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	121 236	117 475	3 761	3.20
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	422 935	191 591	231 345	120.75

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	x
Permanence ou changement de méthodes	x
Informations générales complémentaires	x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	x
Etat des amortissements	x
Composition du capital social	x
Titres immobilisés	x
Charges à payer	x
Charges et produits constatés d'avance	x

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Liste des filiales et participations	x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

- Immobilisations

La valeur des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des immobilisations dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens d'après la méthode prospective dite simplifiée. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables anciennes ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.

En application des mesures de tolérance, il a été opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des immobilisations calculé sur la durée normale d'utilisation des biens, soit sur le mode linéaire, soit sur le mode dégressif.

- Immobilisations Financières

La valeur des éléments de l'actif financier immobilisé correspond à la valeur d'entrée des titres de participation dans le patrimoine de la société.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Les titres de participation sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur vénale à la date de clôture.

- Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

- Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

- Eléments exceptionnels

Les éléments des activités ordinaires, même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, ont été laissés en résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

-Impôt sur les bénéfices - Intégration fiscale

La société ABC Plasturgie est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe ABC Plasturgie. Elle agit en tant que tête de groupe

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	777		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 300		
TOTAL	3 077		
Autres participations	301 000		
TOTAL	301 000		
TOTAL GENERAL	304 077		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			777	777
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 300	2 300
TOTAL			3 077	3 077
Autres participations			301 000	301 000
TOTAL			301 000	301 000
TOTAL GENERAL			304 077	304 077

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	254	259		513
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 352	400		1 752
TOTAL	1 606	659		2 265
TOTAL GENERAL	1 606	659		2 265

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	259				
Matériel de bureau informatique mobilier	400				
TOTAL	659				
TOTAL GENERAL	659				

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	1.0000	10 000			10 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 696
Dettes fiscales et sociales	322
Total	4 018

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 099
Total	1 099

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

ABC PLASTURGIE
01250 SIMANDRE SUR SURAN

Société **A. Renseignements détaillés**	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- SARL INPLAST	130 000	1 081 900	100.00	300 000	300 000			2 023 470	388 970		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SCI ABC IMMO	5 000	68 197	20.00	1 000	1 000			50 000	19 838		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											